

## La lettre d'informations des locataires de Nanterre Coop' Habitat



### PLACE À L'OPTIMISME

Les dernières annonces gouvernementales, couplées à la baisse des contaminations et à l'accélération des vaccinations, laissent augurer un vent d'espoir.

Réouvertures progressives (et encadrées), restrictions amoindries, les attentions restent bien-sûr de mises, pour pouvoir profiter des congés, pour envisager une rentrée scolaire apaisée. Le temps précisera les choses, et la prochaine étape du 9 juin confirmera, ou non, les assouplissements attendus et espérés.

La Coop' poursuit son respect des mesures sanitaires jusqu'à cette date. Dans les activités quotidiennes, les impacts de cette pandémie mondiale sont aussi pleinement intégrés dans les réflexions des services.

Heureusement, et logiquement, l'immobilisme n'est pas de mise dans cette période. Adaptabilité des logements pour les seniors, livraisons de nouveaux logements, élections des représentants des locataires, les missions se poursuivent, les rendez-vous se tiennent, dans les conditions définies, avec toutes les précautions nécessaires.

Fête des voisins, 70ème anniversaire, inaugurations, ... Si tout évolue dans le bon sens, avec le concours de chacun.e pour y parvenir, prenez date de ces initiatives pour la rentrée, pour enfin se retrouver

### ELECTIONS DES REPRÉSENTANT.ES DES LOCATAIRES , DERNIERS JOURS POUR VOTER

Par courriers ou affichages, vous en avez eu connaissance, vous êtes invité.es à désigner les représentants des locataires qui siègeront au Conseil d'administration de Nanterre Coop' Habitat.

**Jusqu'au 31 mai, 23h59**, vous pouvez encore voter par internet :  
<https://nanterrecoophabitat.paragon-election.com>

Toutes les modalités et explications de vote sont à retrouver sur notre site internet : [www.omhlm-nanterre.fr](http://www.omhlm-nanterre.fr)



### APRÈS COCQUET, LES LIVRAISONS SE POURSUIVENT



Lundi 26 avril, Hassan Hmani et les équipes de Nanterre Coop' Habitat, en compagnie du maire de Nanterre, Patrick Jarry, sont allés visiter la **nouvelle résidence Hélène et Mercedes Cocquet**. Du studio au T5, 34 logements viennent ainsi d'être livrés à Nanterre Coop' Habitat, au 12, avenue de la République, au sein d'une copropriété de 3 bâtiments de logements collectifs. Les premières attributions ont débuté, et les futures locataires pourront profiter d'appartements confortables, lumineux et silencieux, répondant à une orientation climatique optimale et à des critères environnementaux de niveau RT2012, dotés de panneaux solaires en toitures et terrasses.

#### Et les livraisons de nouvelles résidences pour la Coop' continuent.

Dans le quartier Université, la **résidence Béarn**, composé de 35 logements dans une cage d'escalier dédiée exclusivement à la Coop', livrée à la fin de l'année 2020, est en cours de commercialisation. Sur le Chemin-de-l'Île, la **résidence Simone Veil** est en cours d'achèvement, au sein d'une copropriété de 53 logements, dont 23 pour la Coop'. Quartier Champs-Pierreux, la **résidence Jean-Jacques Rousseau** sera livrée dans le courant de l'année 2021, dans une copropriété de 78 logements, dont 29 pour la Coop' sur un hall dédié. Pour le 3<sup>ème</sup> trimestre 2021, le quartier du Mont-Valérien accueillera la **résidence Riou**, dans une copropriété de 101 logements, 42 pour la Coop' répartis sur un hall spécifique de 35 logements, et également 7 logements en mixité palier, puis la **résidence Sainte-Geneviève** à la fin de l'année, au sein d'une copropriété de 42 logements, dont 17 pour la Coop' en mixité palier.

Alors que la crise du logement se durcit, que le nombre de demandeurs augmente continuellement, un bel engagement concret de Nanterre Coop' Habitat pour renforcer son parc social, avec de nouveaux logements pour les locataires, dans tous les quartiers de Nanterre.

### La commission « Je suis bien dans mon logement » s'est réunie pour étudier les demandes pour adapter les logements de nos séniors.

Pour rappel, « Je suis bien dans mon logement » permet, pour les locataires âgés de plus de 65 ans et/ou en situation de handicap, de bénéficier de travaux d'adaptation dans leur logement : remplacement des WC, installations de matériaux pour améliorer les usages (barres d'appui, sol antidérapant, sonnette lumineuse, ...).

Les membres de la commission (administrateurs, représentant des locataires, Ville et services de la Coop') ont examiné les 48 dossiers reçus. Lors de la commission du 3 mai, 33 demandes ont été retenues.

« Tous les quartiers sont concernés, et les dossiers transmis concernent des locataires d'une moyenne d'âge de 71 ans » précise A. Leiserowicz, directeur du service Proximité et Qualité de service.

« Le nombre de dossiers reçus est de plus en plus important au fil du temps. Conséquence immédiate que tout le monde doit bien prendre en compte, les délais se rallongent » ajoute A. Leiserowicz.

L'adaptabilité des logements pour nos locataires, une préoccupation continue de la Coop'.

### PANDÉMIE INTERNATIONALE, RÉPERCUSSIONS LOCALES

**Qui dit pandémie mondiale suppose malheureusement des incidences sur tous les fronts.** Comme l'effet papillon, les arrêts des chaînes de production à l'autre bout de la planète ont des conséquences immédiates et directes sur notre territoire.

Matériaux divers, structures de fenêtres, métal et acier, ... La désindustrialisation française ayant conduit à importer toutes les matières premières ou productions sidérurgiques, les commandes effectuées mettent ainsi plus de temps à être acheminées jusqu'à Nanterre.

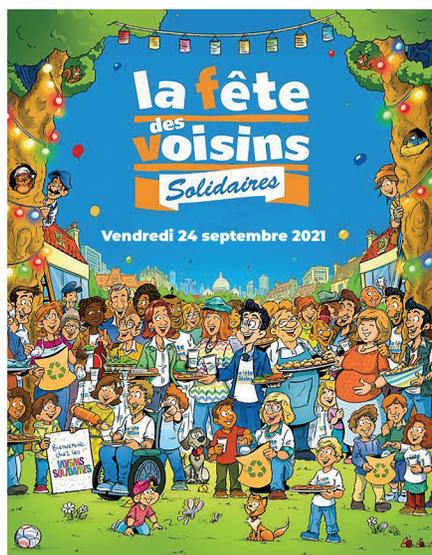
L'anticipation et les précautions sont donc de vigueur à la Coop', pour prendre en compte ces nouvelles contraintes et ainsi pouvoir tenir les meilleurs délais d'intervention, pour l'entretien courant comme pour les grandes opérations de travaux.

Des incidences multiples de la COVID-19 à savoir et à prendre en compte, et bien intégrées dans la gestion courante et quotidienne des services de la Coop'.



### FÊTE DES VOISINS : ÇA SENT BON POUR 2021

Les dernières évolutions de la COVID-19 et des mesures sanitaires nécessaires sont porteuses d'espoir.



Si la situation continue de s'améliorer, nous pourrons prochainement nous retrouver, profiter des uns et des autres, reprendre une vie normale, avec des rencontres, des échanges conviviaux, des rendez-vous festifs.

Devant ce vent d'optimisme, la Coop' s'est inscrite à la Fête des voisins 2021. Annulée logiquement l'année dernière, la 22<sup>ème</sup> édition de cette fête est datée pour le **vendredi 24 septembre 2021**.

Nous aurons le temps de se repréciser les choses, mais notez dès à présent cette date dans vos agendas, pour que la fête s'empare de tous nos immeubles.

### COVID-19 : PRÉCAUTIONS CONTINUES

Les dernières annonces gouvernementales relatives à la crise de la COVID-19 conduisent à des ouvertures progressives de commerces, un assouplissement de certaines règles et mesures pour les terrasses ou lieux recevant du public. Une prochaine étape a été dressée par le gouvernement : le 9 juin, de nouvelles annonces viendront préciser et peut-être élargir les ouvertures tant espérées.

Dans cette attente, Nanterre Coop' Habitat maintient les précautions et mesures sanitaires en vigueur jusqu'à présent. Le sur-entretien des parties communes et des zones d'accès continue, les règles en termes de rendez-vous et d'interventions restent identiques, les horaires des antennes et des loges sont inchangés.

**Prochaine étape :** en fonction des annonces et des améliorations sanitaires (nous l'espérons tou.tes), de nouvelles informations vous seront communiquées après le 9 juin 2021.

### FACTURATION ENQUÊTE OPS : UNE ERREUR RATRAPÉE

Comme vous en avez l'habitude, l'enquête sur l'occupation du parc social (OPS) a été conduite en cette année 2021. Pour rappel, étude biennale impulsée par le ministère en charge du Logement, cette enquête a pour objectif l'élaboration d'un rapport sur les caractéristiques démographiques et sociales des occupants du parc locatif social.

Ces dernières semaines, les personnes n'ayant pas répondu à cette enquête ont été facturées d'un coût relatif à cette absence de réponse (7,62 €), comme cela est réglementairement prévu. Et, ces 1400 locataires concernés ont malencontreusement reçu deux fois cette facturation liée à cette enquête OPS non remplie. Comme le courrier qui a été adressé aux personnes concernées le précise, cette erreur sera corrigée, par le remboursement direct de ces montants réclamés.